



Quel son les demarche de divorce les plus facile

Par amis, le 21/08/2008 à 13:09

je suis algerien marié avec un francaise en algerie 2004 est j'ai entré en france en 2007 , j'ai un carte sejour 10 ans est une fille 2 ans nationalité francaise .

1. en cas de divorce est ce que peut annulé ma carte sejour
2. jusqu'au ce moment en vie ensemble quelle est la methode le plus facile pour entamer la divorce a part divorce amiable , est ce que je doit faire la separtion corp avant de demander la divorce c'est mieu ou demander direct la divorce . M e r c i M a i t r e

Par amis, le 30/08/2008 à 08:50

salut

pourquoi il ya pas de reponce je comprend pas ça